

Championnat Individuel Jeunes de la Haute Garonne 2025
Minimes – Benjamins – U12
2 novembre 2025
au UGolf Toulouse Téoula

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
 Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve comptant pour le mérite jeune*, réservée aux joueurs et joueuses licenciés en haute Garonne, répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, **de catégorie Minime, Benjamin et U12 (nés en 2009 ou après)**, et titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition **ou** attestant avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf.

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 72 participants

Quota par Catégories	Garçons minimum	Filles minimum
U12 nés en 2013 ou après	27	6
Benjamins nés en 2011 et 2012	21	6
Minimes nés en 2009 et 2010	6	6

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

- Les joueurs Minimes et Benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.
- Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en stroke play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

**Dans le cas où, dans une catégorie d'âge, une série n'atteindrait pas le minimum de 2 joueuses pour les filles ou 5 joueurs pour les garçons, l'épreuve ne pourra pas être prise en compte dans le calcul pour le mérite jeune voir § 6.6 / Calcul de la catégorie*

FORME DE JEU

18 trous / Score maximum limité à 9 / 1 série Filles et 1 série Garçons pour chaque catégorie d'âge

Départ : par catégorie d'âge avec mixité possible, dans l'ordre croissant des index.

Rappel : Epreuve non-fumeur voir § 1.2.5 / **Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance interdits** voir § 1.2.8 / **voiturettes interdites pour les joueurs et les accompagnateurs** voir § 1.2.4

Accompagnateurs : Pendant tout le déroulement de cette épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc...devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée, sera considéré comme une faute de comportement (Règle 1.2).

En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra même en son absence lui signifier de quitter le club. Cette décision sera notifiée au Directeur du Club qui aura toute autorité pour la faire appliquer.

INSCRIPTION

Inscriptions uniquement en ligne : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1980>

Clôture des inscriptions : **18 octobre 2025** à minuit

Le droit d'engagement s'élève à 25 € (*cette épreuve ne comporte pas de journée officielle d'entraînement*)

Forfait : voir § 1.4.4.3 (11. Forfait)

CLASSEMENT & PRIX

Classement en brut uniquement. Départage : Play-off « trou par trou » pour la 1ère place des classements généraux de chaque série Filles et Garçons - voir § 1.4.4.3 (7. Classement).

A minima, les vainqueurs Filles et Garçons de chaque catégorie d'âge seront récompensés et se verront décerner le titre de Champion Départemental 2025.

Renseignements :

www.liguegolfoccitanie.fr - 05 31 61 91 08 - sportif@liguegolfoccitanie.fr